

Championnat de France par équipes seniors dames promotion Sud

28 & 29 Septembre 2019

Golf Blue Green Grand Rodez

12850 Onet-le-Château – 05 65 78 38 00

rodez@bluegreen.com – www.grand-rodez.bluegreen.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Pour les clubs** : Tout club de la région Occitanie non représenté dans les divisions nationales pourra présenter une équipe comprenant 12 équipières maximum. Le nombre d'équipes sera limité à 24 et celles-ci seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- **Pour les équipières** : voir le règlement général du vade-mecum sportif 2019. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve

2. FORME DE JEU

- **4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour** / Classement en brut sur le cumul des 3 meilleurs scores de chaque tour.
- **Les 2 meilleures équipes joueront en 3ème division en 2020.**

3. ENGAGEMENTS

- Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **28 août 2019** à minuit.
- Inscription des équipiers sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 20 septembre 2019** à minuit.
- **Les droits d'inscription s'élèvent à 200 €** par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. **Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis.**

4. PRIX

Souvenirs offerts par la **ffgolf** aux clubs montant en 3^{ème} division.